

224 rue Pierre Legrand - BP 10025 - 59007 LILLE CEDEX
T. +33 3 20 04 10 28 - E. accueil.59196@notaires.fr
www.emaille-bricard.notaires.fr

PIECES ET INFORMATIONS A FOURNIR POUR UNE VENTE EN COPROPRIETE

La vente d'un bien immobilier (maison, appartement, immeuble de rapport, garage, terrain, jardin, etc.) entraîne de nombreuses obligations pour le vendeur : la loi et la jurisprudence vous imposent une obligation d'information, de transparence et vous obligent à garantir l'acheteur de votre bien immobilier sur de nombreux points.

Afin de garantir la sécurité juridique de l'acte de vente, de nombreuses informations nous sont nécessaires. Nous nous chargeons d'en obtenir certaines (auprès des services de l'urbanisme et des services de la publicité foncière notamment) mais d'autres doivent nous être délivrées par vous.

Pour vous aidez à les réunir, nous vous invitons à vous référer à cette liste. Si vous ne parvenez pas à en obtenir certains, nous pourrons vous y aider.

Dans cette perspective, la communication des informations figurant dans le questionnaire figurant dans le présent dossier permettra à votre notaire de préparer au mieux l'acte de vente afin qu'il corresponde exactement à votre situation et celle de votre bien.

En outre, le régime des plus-values immobilières nécessite de plus une analyse préalable pour déterminer l'impôt éventuellement prélevé sur le prix de vente. Ce questionnaire nous permet également de vous conseiller utilement en attirant votre attention sur une particularité de votre transaction ou une exonération fiscale éventuelle mais aussi à alimenter une base de données immobilières destinée à la production de statistiques d'intérêt général, dans le cadre de ses missions de service public (loi du 28 mars 2011).

N'hésitez pas à nous solliciter si vous rencontrez une quelconque difficulté ou si vous avez des questions, nous sommes à votre disposition pour vous aider.

ENVOI DES ELEMENTS

Nous vous remercions de nous retourner ce questionnaire et le(s) formulaire(s) de renseignements dument complétés et signés :

- lors de notre rendez-vous préalable à la signature avec votre notaire ;
- au moyen d'un dépôt auprès de notre secrétariat ou en nous les adressant par courrier ;
- en nous les adressant par e-mail (vous pouvez nous les envoyer par mail sans signatures dans un premier temps avant de nous les adresser signés) ;
- ou en les téléchargeant sur votre espace personnel accessible <u>en cliquant ici</u> ou via l'onglet Mon compte de notre site internet www.emaille-bricard.notaires.fr

Merci de porter vos initiales en bas de chaque page, le lieu, la date et votre / vos signature(s) à la fin du questionnaire.

INFORMATIONS PRELIMINAIRES

Afin de nous permettre de procéder au plus vite à l'instruction de votre dossier de vente et en complément de celles figurant dans votre compromis de vente et celles fournies par l'agence, nous avons besoin des informations suivantes :

- Vos prénom(s) et nom(s)	:		

• • •	ative à laquelle vous pensez libérer le bien s'il est vendu libre :ative à laquelle vous souhaitez que la vente définitive intervienne :
La date approxim	ative a laquelle vous souriaites que la vente definitive intervienne.
•	générales pour la tenue de(s) rendez-vous durant les heures d'ouverture, à l'horaire et au jo nent le mieux (formulez plusieurs propositions et comptez environ +/- 1 heure 30)
Sur demande, une et pour certains ac	visio-conférence peut aussi être prévue pour les rendez-vous intermédiaires avec votre notaites.
•	ibilité, une procuration peut, sauf exception, vous être adressée pour les rendez-vous
document.	cas, nous en faire part dès que possible, afin de pouvoir anticiper la préparation et l'envoi
•	cas, nous en faire part dès que possible, afin de pouvoir anticiper la préparation et l'envoi de l'
document.	DOCUMENTS ET PIECES A FOURNIR
document. Le formulaire	
document. Le formulaire	DOCUMENTS ET PIECES A FOURNIR de renseignements concernant chacun des vendeurs dument complété, accompagné
document. Le formulaire l'ensemble des élé Le questionne	DOCUMENTS ET PIECES A FOURNIR de renseignements concernant chacun des vendeurs dument complété, accompagné ments demandés afin de nous renseigner sur votre situation ire préalable à la vente figurant en pages 5 et suivantes, dument complété, accompagné
document. Le formulaire l'ensemble des élé Le questionna l'ensemble des élé Votre titre de	DOCUMENTS ET PIECES A FOURNIR de renseignements concernant chacun des vendeurs dument complété, accompagné ments demandés afin de nous renseigner sur votre situation ire préalable à la vente figurant en pages 5 et suivantes, dument complété, accompagné ments demandés propriété (acte d'achat, acte de partage ou licitation (auquel cas il faut également fournir l'a
Le formulaire l'ensemble des élé Le questionna l'ensemble des élé Votre titre de d'achat initial), ac	DOCUMENTS ET PIECES A FOURNIR de renseignements concernant chacun des vendeurs dument complété, accompagné ments demandés afin de nous renseigner sur votre situation ire préalable à la vente figurant en pages 5 et suivantes, dument complété, accompagné ments demandés propriété (acte d'achat, acte de partage ou licitation (auquel cas il faut également fournir l'atte de donation, attestation de propriété, attribution-partage, etc.). Vous pouvez nous remet
Le formulaire l'ensemble des élé Le questionna l'ensemble des élé Votre titre de d'achat initial), ac	DOCUMENTS ET PIECES A FOURNIR de renseignements concernant chacun des vendeurs dument complété, accompagné ments demandés afin de nous renseigner sur votre situation ire préalable à la vente figurant en pages 5 et suivantes, dument complété, accompagné ments demandés propriété (acte d'achat, acte de partage ou licitation (auquel cas il faut également fournir l'atte de donation, attestation de propriété, attribution-partage, etc.). Vous pouvez nous remet s prendrons copie. Si vous l'avez remis à l'agence, indiquez le nous. Si vous ne l'avez pas, no
Le formulaire l'ensemble des élé Le questionna l'ensemble des élé Votre titre de d'achat initial), ac l'original dont nou pourrons nous en	DOCUMENTS ET PIECES A FOURNIR de renseignements concernant chacun des vendeurs dument complété, accompagné ments demandés afin de nous renseigner sur votre situation ire préalable à la vente figurant en pages 5 et suivantes, dument complété, accompagné ments demandés propriété (acte d'achat, acte de partage ou licitation (auquel cas il faut également fournir l'atte de donation, attestation de propriété, attribution-partage, etc.). Vous pouvez nous remet s prendrons copie. Si vous l'avez remis à l'agence, indiquez le nous. Si vous ne l'avez pas, ne procurer copie.
Le formulaire l'ensemble des élé Le questionne l'ensemble des élé Votre titre de d'achat initial), ac l'original dont nou pourrons nous en Copie de la de	DOCUMENTS ET PIECES A FOURNIR de renseignements concernant chacun des vendeurs dument complété, accompagné ments demandés afin de nous renseigner sur votre situation ire préalable à la vente figurant en pages 5 et suivantes, dument complété, accompagné ments demandés propriété (acte d'achat, acte de partage ou licitation (auquel cas il faut également fournir l'acte de donation, attestation de propriété, attribution-partage, etc.). Vous pouvez nous remets prendrons copie. Si vous l'avez remis à l'agence, indiquez le nous. Si vous ne l'avez pas, ne

ОВЈЕТ	IMMEUBLE CONCERNE	DUREE DE VALIDITE
Plomb	Immeuble à usage d'habitation ayant fait l'objet d'un permis de construire délivré avant 1949	- Illimitée si négatif - 1 an si positif
Amiante	Immeuble bâti construit ayant fait l'objet d'un permis de construire délivré avant le 1 juillet 1997 (y compris garage et dépendances)	- Illimitée si négatif (<u>et</u> réalisé après le 12 déc. 2012) - 3 ans si positif
Gaz	Immeuble à usage d'habitation comportant une installation intérieure de gaz de plus de 15 ans ²	3 ans
Electricité	Immeuble à usage d'habitation comportant une installation intérieure électrique de plus de 15 ans ³	3 ans
Diagnostic de performance énergétique	Immeuble équipé d'une installation de chauffage	10 ans

¹ A défaut de production de l'un des diagnostics obligatoires en cours de validité, vous ne pourrez vous exonérer de la garantie des vices cachés.

Pour chaque diagnostic, le diagnostiqueur doit vous remettre l'attestation sur l'honneur certifiant qu'il répond aux conditions de compétence, de garantie et d'assurance prévues à l'article L.271-6 du Code de la construction et de l'habitation.

Dans les deux cas, c'est l'installation complète qui doit avoir été réalisée depuis moins de 15 ans. Une réfection partielle n'est pas suffisante à vous dispenser de la production du diagnostic correspondant.

² Si l'installation a moins de 15 ans, fournir le consuel gaz.

³ Si l'installation a moins de 15 ans, fournir le consuel électrique.

Termites	Immeuble (bâti ou non) situé dans une zone délimitée par le préfet ⁴	6 mois
Mérules	Immeuble bâti situé dans une zone délimitée ⁴	6 mois
Assainissement	Immeuble non desservi par le réseau public de collecte des eaux usées	3 ans

A défaut d'avoir déjà en votre possession l'ensemble de ses diagnostics en cours de validité, merci de vous rapprocher au plus vite d'un professionnel qualifié et assuré.

ELEMENTS SPECIFIQUES A LA COPROPRIETE

Afin de nous permettre d'obtenir certains éléments relatifs à la copropriété, vous pouvez, si vous le souhaitez, nous communiquer votre identifiant et votre mot de passe afin que nous puissions les récupérer pour vous.

Nb. Nous vous informons que l'acquéreur a la possibilité, dans un délai d'un an à compter de la vente, d'agir en révision du prix si, pour au moins un des lots, la superficie réelle est inférieure de plus d'un vingtième à celle exprimée dans l'acte de vente. La révision du prix consistera en une diminution de la valeur du lot concerné proportionnelle à la moindre mesure.

Pour le cas où le certificat de la loi carrez aurait été demandé par le précédent propriétaire, nous vous recommandons vivement de faire établir un nouveau certificat puisque si la revente intervient dans un délai supérieur à un an de la date de votre propre acquisition, et s'il y a une action en diminution de prix de la part de votre acquéreur, vous ne pourrez vous retourner contre le propriétaire originaire. En outre, en cas d'action en réduction de prix intentée par votre acquéreur, vous ne pourrez cous retourner contre l'auteur du mesurage à défaut de l'avoir personnellement mandaté.

RAPPEL RELATIF AUX MEUBLES ET AUX ELEMENTS D'EQUIPEMENT

Si vous vous êtes entendus avec votre acquéreur pour valoriser les éléments mobiliers restant dans le bien vendu et qu'une telle reprise est prévue au compromis, nous vous rappelons qu'afin que ces éléments soient considérés comme fiscalement déductibles de l'assiette des droits de mutation par l'Administration fiscale, il est nécessaire qu'ils ne soient pas scellés ou incorporés à l'immeuble. Il faut qu'ils puissent être dissociables et détachables de l'immeuble sans porter atteinte à celui-ci.

Sont donc notamment exclus les éléments d'équipement tels que les sanitaires (WC, baignoires, bacs de douches), lavabos, éviers ; les radiateurs fixés aux murs ; les chaudières et cumulus ; les inserts de cheminées et poêles ; les chalets de jardin ; etc.

<u>Attention</u>: Les éléments figurant dans la reprise mobilière devront être présents et en état de fonctionnement lors de la remise des clés. En cas de panne ou de casse, il sera nécessaire de les réparer ou de les remplacer par un élément de gamme équivalente. Il en est de même des éléments d'équipement, sauf convention contraire avec votre acquéreur.

En outre, dans le cadre de la notification de droits de préemption, la ventilation du prix bien immobilier / biens mobiliers sera reportée et, dans l'hypothèse de l'exercice d'un droit de préemption, ce dernier ne porterait que sur le bien immobilier, au prix indiqué et pour l'article immobilier seulement.

⁴ Même si votre bien n'est pas situé dans une zone délimitée, les obligations de délivrance et d'informations d	ont vous
êtes tenus envers votre acquéreur vous oblige à lui communiquer tout élément dont vous auriez connaiss	ance pai
rapport à la présence de termites, mérules ou tout autre parasite, champignon ou nuisible.	

Initiales :

QUESTIONNAIRE PREALABLE A LA VENTE

DESCRIPTION DU BIEN VENDU	Energies renouvelables : Panneaux solaires Chauffe-eau solaire
	Bois ou biomasse Pompe à chaleur
Adresse	Energie hydraulique Energie éolienne
	Autre:
Numéro : Complément (bis, ter) :	Autre .
Adresse :	Matériaux principaux du gros œuvre (cocher une seule
Complément :	case):
Code postal : Ville :	Béton Pierre Bois
Type d'appartement ou de local	☐ Pierre de taille ☐ Brique ☐ Terre ☐ Matériaux métalliques ☐ Autres
	Materiaux metalliques Autres
Appartement standard Loft	Witness (seek on the seek)
Duplex Triplex	Vitrage (cocher une seule case):
Souplex Studio / studette	☐ Simple ☐ Survitrage ☐ Double vitrage
Chambre de service Grenier aménagé	Triple vitrage Autre
Atelier d'artiste Loge de gardien	
Local commercial Local professionnel	Année de construction :
	Ou époque de construction :
Surface (loi Carrez) du bien : m²	Avant 1850 1850/1913 1914/1947
Se référer au certificat de superficie	<u> 1948/1969</u> <u> 1970/1980</u> <u> 1981/1990</u>
se rejerer au certificat de superficie	
Etage :	
Etage .	Le bien a t-il été acheté en état futur d'achèvement (sur
Nambro do :	plan) ?
Nombre de :	Le bien a t-il été acheté en état d'immeuble à rénover ?
Pièces (hors pièces d'eau) :	
WC (indépendants ou non) :	☐ Oui ☐ Non
Salle(s) de bains / d'eau :	Le bien est-il achevé depuis moins de 10 ans ?
Place(s) de stationnement :	Oui Non
Cave(s) / cellier :	Bénéficie t-il d'un label de construction (BBC, HQE, etc.) ?
Chambre(s) de service :	Oui Non
	Si oui, indiquer lequel et joindre le certificat
Le bien est-il pourvu / équipé, savoir :	2. 23.7a.qua. taqua. at jamura ta aar ay taa
Ascenseur dans l'immeuble	
Balcon	COPROPRIETE
Terrasse	COPROPRIETE
Loggia Oui Non	La companife de la CCC de la CCCC
Cellier Oui Non	La copropriété est-elle gérée par un syndic ?
Grenier Oui Non	U Oui U Non
Jardin privatif Oui Non	Si oui, le syndic est :
Piscine dans la résidence Oui Non	Professionnel
<u> </u>	Bénévole
Orientation de la pièce principale (nord, sud, est, ouest) :	Si oui, indiquez les coordonnées du syndic :
, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1,	
Vue : Valorisante Dévalorisante Neutre	
The factor of th	
Etat : Bon (sans travaux) Vétuste (à rénover)	
Moyen (à rafraichir)	Si la copropriété n'est pas gérée par un syndic, existe-t-il
	une assurance pour l'ensemble de l'immeuble, et en
Usage: Habitation Professionnel	particulier pour les parties communes ?
	Si oui, joindre une copie du contrat et de la dernière
Mixte: habitation et professionnel	quittance de prime.
Ø II	quittunee de prime.
Energie principale :	Avez-vous connaissance de difficultés particulières au sein
☐ Electricité ☐ Gaz	de la copropriété à porter à la connaissance de votre
Fioul Réseau de chaleur	
Bois Charbon	acquéreur ? Oui Non
Autre :	

Avez-vous en votre possession le(s) plan(s) du / des lots vendus ?	Votre bien a t-il été, par le passé, à votre connaissance, concerné par la présence de champignons lignivores (mérule notamment)? Si oui, savez-vous si un traitement a été réalisé pour l'éradiquer? Oui Non Si oui, joindre les justificatifs en votre possession (factures, attestations, etc.)
Si oui, les joindre.	Termites
Devoir d'information et de bonne foi à l'égard de votre acquéreur Dans le cadre de votre obligation de transparence, de bonne foi et loyauté vis-à-vis de votre acquéreur, avez-	Le bien est-il actuellement concerné par la présence de termites ou autres insectes xylophages ? Oui Non Si oui, un traitement est-il en cours ? Oui Non Si oui, joindre le devis et la facture du traitement. Si oui, avez-vous fait une déclaration en mairie ou en préfecture ? Oui Non
vous connaissance d'un défaut, vice et/ou information qui	Environnement - Pollutions
pourrait être déterminant dans son consentement ? Concernant votre bien (humidité, remontées par capillarité, fuite) et/ou son environnement (projet d'urbanisme à proximité). Oui Non	A votre connaissance, des activités polluantes ont-elles été réalisées sur le terrain par le passé, ou des déchets ont-ils pu être entreposés ?
Si oui, précisez :	Avez-vous connaissance d'activités polluantes dans le voisinage ?
Salubrité - Absence de péril Le bien est-il concerné par un arrêté de péril ? Si oui, joindre la copie de l'arrêté	Le bien a t-il fait l'objet d'une déclaration ou d'une autorisation concernant une installation classée pour la protection de l'environnement ?
Le bien est-il concerné par un arrêté d'insalubrité?	ASSAINISSEMENT
Si oui, joindre la copie de l'arrêté	L'assainissement de votre immeuble s'effectue : - Par un raccordement au tout à l'égout ?
Le bien est-il situé en zone inondable ? Uni Non	A noter que certaines communes imposent un contrôle de
Le bien a t-il subi une inondation ?	l'assainissement même lorsque l'immeuble est raccordé au tout à l'égout. Il sera alors nécessaire de faire réaliser, à vos frais, avant la vente, un contrôle.
Si oui, dans quelle pièce et comment y avez-vous remédié ?	Rencontrez-vous des problèmes avec votre installation ?
	Si oui, lesquels ?
Champignons - Mérules	
Avez-vous connaissance de présence de champignons dans le voisinage ?	Si la copropriété n'est pas raccordée au tout à l'égout, quel système d'assainissement individuel équipe votre immeuble ? (fosse toutes eaux, micro-station d'épuration, etc.)
champignons lignivores (mérule not.)? Oui Non Si oui, un traitement est-il en cours? Oui Non	
Si oui, joindre le devis et la facture du traitement. Si oui, avez-vous fait une déclaration en mairie ou en préfecture ?	Si la copropriété n'est pas raccordée au tout à l'égout, le tout à l'égout passe-t-il dans votre rue? Oui Non Ne sait pas

Initiales : __

TRAVAUX

Avez-vous, depuis votre acquisition, réalisé des travaux affectant le gros œuvre ? (changement ou création de fenêtres ou portes extérieures, surélévation, atteinte aux
murs porteurs, création d'une loggia, surcharge d'une terrasse, déplacement de canalisations, agrandissement sur
une partie de couloir, etc.)
Avez-vous, depuis votre acquisition, réalisé des travaux
modifiant l'affectation de certains de vos locaux ?
Avez-vous divisé, réuni ou modifié la consistance de certains lots ?
Si vous avez répondu oui à l'une ou les deux questions qui précèdent, ces travaux ont-ils fait l'objet d'une autorisation de la part de la copropriété ? Oui Non Si oui, joindre la copie de la demande et copie de l'autorisation.
Avez-vous, au cours des 10 dernières années, réalisé des travaux affectant les éléments d'équipement indissociables du bien ? (travaux d'électricité, de gaz, pose d'un insert ou d'un poêle, travaux d'assainissement, etc.) Oui Non
Si vous avez répondu oui à l'une ou plusieurs des questions précédentes, compléter le tableau figurant en dernière page du questionnaire et joindre la liste de toutes les entreprises intervenues sur le chantier avec chaque facture acquittée, leur adresse et leur attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
Si vous avez réalisé, au cours des 10 dernières années, réalisé des travaux affectant soit le gros œuvre, soit les éléments d'équipement indissociables du bien, avez-vous souscrit une assurance dommage-ouvrage couvrant la garantie décennale ? Si oui, joindre l'attestation de souscription et de paiement de l'assurance, ainsi que la police intégrale.
Avez-vous réalisé des travaux postérieurs à la construction
ayant eu pour effet de : - Modifier l'aspect extérieur ? (changement de fenêtre,
création d'une loggia, par ex.) Oui Non - Augmenter la surface habitable ? (création d'un pièce sur le balcon ou la terrasse par ex.) Oui Non
- Modifier l'affectation de certaines pièces ? (garage transformé en pièce de vie par ex.) Oui Non
Si oui , compléter le tableau figurant en dernière page du questionnaire
Si oui, ces travaux ont-ils fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux en mairie ou d'un permis de construire? Oui Non Si oui, joindre les éléments constitutifs du dossier d'urbanisme, savoir :
a arbanisine, savon .

- Demande de permis de construire ou déclaration préalable de travaux ;
- Arrêté de permis de construire ou de non opposition à déclaration préalable ;
- Déclaration d'ouverture de chantier le cas échéant ;
- Récépissé de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux ;

- Attestation de conformité délivrée par la mairie.
Si vous avez modifié la consistance , avez-vous, à l'issue de ces travaux, déposé une déclaration auprès de votre centre des impôts (Déclaration H ou IL) pour le calcul des impôts locaux ?
Eléments d'équipement
Certains équipements de votre bien sont-ils encore sous garantie ? (chaudière, chauffe-eau, poêle, climatisation, pompe à chaleur, volets roulants, porte de garage, etc.) Oui Non Si oui, joindre la copie des contrats de garantie et les factures.
EQUIPEMENTS DE L'IMMEUBLE
Détecteurs
Detectedis
Le bien est-il équipé d'un ou plusieurs détecteur de fumée en état de fonctionnement ?
carbone ?
WC broyeurs
Un ou plusieurs des WC sont-ils de type broyeurs ou sanibroyeurs? Oui Non Si oui, ont-ils été installés par vous? Oui Non Si oui, à quelle date?
Pompe de relevage
Le bien est-il équipé d'une pompe de relevage ? Oui Non
Si oui, à quel usage ? (cave, WC, etc.)
Récupération des eaux de pluie
Le bien est-il équipé d'un système de stockage des eaux de pluie sans distribution dans l'appartement ?
Le bien est-il équipé d'un système de distribution des eaux de pluie dans l'appartement ?
Si oui, avez-vous :

Apposé une plaque signalétique ?

Initiales :

Oui Non

Etabli un carnet sanitaire d'entretien ?	(les originaux de ces documents seront à remettre à l'acquéreur le jour de la signature de l'acte de vente)
Joindre le justificatif du dernier entretien.	Pour chaque location, quel est le montant du dépôt de garantie versé par votre locataire ?
Chauffage	
Le bien est-il : - Raccordé au gaz de ville ? - Equipé d'une cuve à fioul ou à mazout ? Oui Non	Pour chaque location, quel est le montant du loyer actuel, hors taxes, hors charges ?
Si oui, voir avec l'acquéreur si vous convenez d'une remboursement du contenu de la cuve pour la vente Equipé d'un poêle (à pellet, à bois ou à granulés) ? Oui Non	Pour chaque location, quel est le montant de la provision sur charges actuelles, hors taxes ?
- Equipé d'une cheminée en fonctionnement ? - Qui Non - Raccordé à une citerne gaz ? Si oui, en êtes-vous propriétaire ou locataire ?	Pour chaque location, quand a t-il été révisé pour la dernière fois ?
Dans ce dernier cas, joindre le contrat et indiquer les coordonnées de la société propriétaire :	Pour chaque location, votre locataire est-il à jour du
	paiement des loyers ?
Si le bien vendu est équipé d'une chaudière, d'un poêle et / ou d'une cheminée, joindre le justificatif du dernier entretien.	Pour chaque location, la gestion locative est assurée : Par vous Par un gestionnaire indiquer ses coordonnées :
CONTRATS	
Alarme	
Le bien fait-il l'objet d'un contrat d'alarme ou d'intervention ?	Existe-t-il un litige avec votre locataire ?
Il faudra prévoir de transmettre à l'acquéreur tous les éléments nécessaires au fonctionnement du système.	Pour chaque logement, percevez-vous directement des aides de la CAF ?
OCCUPATION - LOCATION	Si oui, joindre la copie d'un courrier de la CAF indiquant les références de votre locataire.
Le bien vendu sera-t-il libre le jour de la vente ?	Nb. Il conviendra de notifier à la CAF que vous n'êtes plus propriétaire une fois la vente régularisée.
Le bien constitue t-il ou a t-il constitué le logement de la famille, c'est-à-dire la résidence commune habituelle des	Chaque logement respecte t-il les <u>critères de la décence</u> ? Oui Non
époux, même si l'un seulement est propriétaire ?	Si tout ou partie du bien n'est pas loué mais l'a été précédemment
Le bien est-il actuellement loué ?	Pour chaque logement/local libre , joindre : - La copie du précédent bail
Si non, le bien a t-il été précédemment loué ?	- La copie da précédent buil - La copie de l'état des lieux de sortie - La copie de la dernière quittance de loyer
Si le bien est actuellement loué - pour tout ou partie	Indiquer le montant du dernier loyer (hors charge) :
Pour chaque logement/local occupé, joindre : - La copie du bail,	Qui est l'auteur du congé ?
- La copie de l'état des lieux,	- Le locataire ?
- La copie des trois dernières quittances de loyer	Si oui, joindre la copie du courrier de départ du locataire

Initiales : _____

- Vous , le propriétaire ?	Sinistre
Si oui, joindre la copie du congé que vous avez délivré au locataire (nous remettre celui-ci au plus vite pour vérifier si le congé a été régulièrement notifié et le droit de préemption du locataire purgé)	Le bien vendu a t-il subi un sinistre qui est toujours en cours ? (dégât des eaux, toiture, incendie partiel, etc.) Oui Non Si oui, qu'avez-vous convenu avec votre acquéreur ?
Existe-t-il un litige avec votre précédent locataire ?	
Si oui, à quel sujet ?	Indemnisation suite à catastrophe naturelle
Fiscalité de votre location	Le bien vendu a t-il fait l'objet d'une indemnisation au titre d'un sinistre de catastrophe naturelle ou
Si le revenu généré par votre location nue est imposé au titre de vos revenus dans la catégorie "revenus fonciers",	technologique ?
vous avez peut-être généré un déficit foncier (quand vos charges et travaux ont été supérieurs aux loyers). Dans ce cas, avez-vous déduit de votre revenu global (donc de vos salaires et autres revenus que les revenus fonciers) au titre d'une année, un déficit foncier ? Oui Non	devez en informer votre acquéreur il convient de nous adresser une note sur l'événement survenu et l'indemnisation perçue et la copie des correspondances avec la compagnie d'assurance.
Si oui, êtes-vous dans le délai de reprise ? U Oui Non	ENGAGEMENTS LIES A L'OCROI D'AVANTAGES
Tout ou partie de vos loyers (hors habitation) sont-ils soumis à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ?	Avantages fiscaux
Oui Non Si oui, avez-vous procédé à des déductions ou récupérations de TVA ces 20 dernières année ? Oui Non	Le bien a t-il fait l'objet d'un engagement de location lié à un avantage fiscal ? (Besson, Malraux, Robien, Duflot, Pinel, etc.) Si oui, lequel ?
Si oui, joindre : - La copie de votre lettre d'option TVA adressée aux impôts ; - L'état des déductions de TVA pratiquées sur l'immeuble	Si oui, l'engagement est-il terminé ?
vendu (exemple : TVA récupérées sur des travaux).	Le bien a t-il fait l'objet d'une TVA à taux réduit ?
Avez-vous un expert comptable chargé de vos déclarations fiscales de vos revenus locatifs ? Oui Non	Si oui, l'engagement est-il terminé ?
Si oui, précisez, ses prénom, nom, adresse, téléphone et courriel :	Subventions
	Le bien a t-il bénéficié d'une subvention ANAH ou APL ?
SINISTRES - CONTENTIEUX	Si oui, laquelle ?
Contentieux en cours	Si oui, joindre une copie de la décision d'octroi. Si oui, l'engagement est-il terminé ?
Êtes-vous ou avez-vous été en litige concernant le bien vendu ? (voisin, syndic, précédent propriétaire, prestataire, locataire, etc.) Si oui, pour quel motif ?	Le bien a t-il bénéficié d'aide impliquant un engagement de conservation ou d'affectation (locatif ou à titre de résidence principale par exemple) ?
	Si oui, joindre une copie de la décision d'octroi. Si oui, l'engagement est-il terminé ?
Si oui, la procédure est-elle terminée ?	PRÊTS - HYPOTHEQUES
intervenu avec la partie adverse. Si le litige n'est pas encore réglé, prendre rendez-vous avec l'étude afin de faire le point sur la situation.	Une procédure de saisie immobilière est-elle en cours sur le bien vendu ?

Initiales : _

Avez-vous un crédit relais dans l'attente de la vente du bien ? Oui Non Si oui, joindre une copie de l'offre de prêt relais et l'ordre	Le bien a t-il constitué votre résidence principale ? Oui Non Si oui, depuis quand ne vivez-vous plus dans ce logement ?
irrévocable de versement que vous avez signé	
Avez-vous un prêt garanti par une inscription	Si oui, a t-il été loué ou mis à disposition (à titre gratuit ou onéreux) depuis votre départ ?
hypothécaire (privilège de prêteur de deniers ou hypothèque conventionnelle) lors de l'acquisition ou	Exonération liée à l'accueil dans un établissement
postérieurement ?	spécialisé Si le bien a constitué votre résidence principale,
prêt initiale et un document indiquant les références du prêt	Résidez-vous actuellement dans un établissement social,
et les coordonnées actuelles de l'organisme de crédit et une	médicosocial, d'accueil de personnes âgées ou d'adultes
attestation de remboursement anticipé du prêt le cas	handicapés ?
échéant, afin que l'étude puisse demander un décompte des sommes restant dues ou l'accord de mainlevée.	Si oui, l'entrée dans cet établissement date t-il de moins de 2 ans ?
and the state of t	Si oui, indiquez la date précise :
PLUS-VALUE IMMOBILIERE	
	Si oui, l'exonération est conditionnées à ce que votre
Cette partie du questionnaire est à remplir par chaque	revenu fiscal de référence n'excède pas un certain montant. Indiquer le revenu fiscal de référence figurant sur l'avis
vendeur en cas d'indivision (notamment en cas d'indivision successorale) ou par chaque associé	d'imposition établi au titre des revenus de l'avant dernière
a maivision successorate, ou par enague associe	année précédant celle de la vente (N-2) et en joindre une
Le bien vendu constitue-t-il votre résidence principale à ce	copie. Montant :€
jour ?	Exonération de la première cession d'un logement autre
Si le bien est détenu par une société, cette société est :	que la résidence principale sous condition de remploi (art.
soumise à l'impôt sur le revenu (IR)	150 U du Code général des impôts)
soumise à l'impôt sur les sociétés (IS)	Remplissez-vous les quatre conditions ci-après ?
Indiquer les coordonnées du comptable qui s'occupe de la	☐ Oui ☐ Non 1°) Être domicilié fiscalement en France
comptabilité de la société le cas échéant :	2°) Ne pas être ou n'avoir pas été, directement ou par
	personne interposée, propriétaire de sa résidence
	principale au cours des 4 années précédant la vente ;
	3°) Ne pas avoir déjà bénéficié de cette exonération ;4°) S'engager à remployer, dans un délai de 24 mois suivant
Si le bien constitue actuellement votre résidence	la vente, le montant exonéré dans l'acquisition ou la
principale	construction d'un bien affecté à votre résidence principale.
	Si vous avez un doute sur l'application de cette exonération,
Depuis quelle date ?	prendre rendez-vous avec votre notaire pour faire le point
Le bien est-il affecté en totalité à votre résidence	Si vous remplissez ces conditions, souhaitez-vous solliciter
principale? (tel n'est pas le cas si vous en louez ou en	le bénéfice de cette exonération ?
mettez une partie à disposition (gratuite ou onéreuse)	
d'une tierce personne ou de votre activité professionnelle)	Calcul de la plus-value (à ne remplir que si vous n'êtes pas exonéré)
∐ Oui ∐ Non	CAUTICICY
Êtes-vous entrepreneur individuel ? Oui Non	Frais acquittés lors de la vente
Si oui, le bien vendu est-il inscrit à votre bilan ?	Avez-vous supporté un ou plusieurs des frais suivants :
☐ Oui ☐ Non	- Frais versés à un intermédiaire ou à un mandataire (autre que l'agence immobilière)
Si oui, le bien vendu est-il affecté à l'exercice de votre activité professionnelle ?	que l'agence immobilière)
activite professionnelle !OuiNon	- Indemnité d'éviction versée au locataire si le bien était
Si le bien ne constitue pas ou plus votre résidence	loué et est vendu libre
principale à ce jour	- Honoraires versés à un architecte à raison des études de
	travaux nécessaire à l'obtention d'un accord préalable à un permis de construire Oui Non
Les réponses fournies nous permettrons de déterminer si vous êtes éligibles à certaines exonérations (d'autres	- Frais en vue d'obtenir d'un créancier la mainlevée de
exonérations sont susceptibles de s'appliquer si les	l'hypothèque grevant l'immeuble Oui Non
conditions propres à chacune sont remplies)	Si oui, joindre la copie de la facture ou du justificatif de

Initiales : __

Majoration du prix d'acquisition du montant des dépenses de travaux

Les dépenses de travaux réalisés sur le bien vendu viennent en majoration du prix d'acquisition :

- soit, forfaitairement et sans justificatif, pour un montant de 15 % du prix d'acquisition à condition que l'acquisition date de plus de 5 ans;
- soit, sous certaines conditions, pour leur montant réel.

Attention: La prise en compte des travaux en majoration du prix d'acquisition dans le calcul de la plus-value répond à des exigences très strictes. Seules peuvent venir en majoration du prix d'acquisition les dépenses n'ayant pas été déduites du revenu foncier et afférentes à des travaux de construction, de reconstruction, d'agrandissement ou d'amélioration ayant eu pour objet d'apporter à l'immeuble un équipement ou un élément de confort nouveau ou mieux adapté aux conditions de vie modernes (installation d'un double-vitrage, création d'une salle de bains ou d'une cuisine, création d'un système de chauffage par exemple). Les dépenses de rénovation, d'entretien et de réparation (peintures, revêtements, remplacement de la chaudière, ravalement de façade par exemple) ne sont pas prises en compte.

En outre, seules les dépenses ayant fait l'objet d'un paiement effectif de la part du vendeur sont retenues. La présentation de l'original des factures acquittées des entreprises à votre nom pourra être exigée par l'administration fiscale, ainsi que le justificatif de paiement.

Des travaux remplissant les conditions ci-dessus énoncées ont-ils été réalisés ? Oui Non

Si oui, joindre les factures et prendre rendez-vous avec l'étude afin de faire le point.

MOTIVATION DE LA VENTE
 Vous avez déjà signé l'acquisition d'un nouveau bien ✓ Vous allez procéder à l'acquisition d'un nouveau bien, auquel cas : ✓ Vous n'avez pas encore signé de compromis ✓ Vous avez déjà signé un compromis
Dans tous les cas, nous nous tenons à votre disposition pour vous assister, sans frais supplémentaire, à l'occasion de votre nouveau projet d'achat (conseils, lecture du compromis, mise en relation avec le notaire du vendeur, organisation liée de votre vente et de votre acquisition, transmission des fonds, etc.). N'hésitez pas à nous en parler et à prendre rendez-vous.

Vous partez en location, en hébergement chez un tiers

Ci vous vondor votro résidence	nrincipale gualle core vetre
Si vous vendez votre résidence nouvelle adresse après la vente	
LIBRES PR	OPOS
Indiquez ici ce que vous atten qui vous apparait essentiel pou ce qui vous paraît utile de por qui peut aider au bon déroulen	r la vente de votre bien ou ter à notre connaissance et
Comment vous avez-nous conn	u ?
MAND	AT
En signant le présent document - Certifie(nt) sincères et ve figurant aux présentes, - Charge(nt) la société d'exerce limitée dénommée "EMAIL titulaire d'un office notarial à l'egrand, d'établir un acte de promesse de vente préalable portant sur le bien ci-dessus dé - La charge(nt) en conséquence formalités nécessaire à la réal et par là même, procéder à tot préemption notamment), s généralement, faire le nécessaire	t, le(s) signataire(s), éritables les informations lice libéral à responsabilité LE BRICARD NOTAIRES" LILLE (Nord), 224 rue Pierre vente et, le cas échéant, la si elle n'a pas été établie, signé. e, de faire opérer toutes les isation de cette opération, utes notifications (droits de igner toutes pièces, et
En signant le présent document - Certifie(nt) sincères et ve figurant aux présentes, - Charge(nt) la société d'exerc limitée dénommée "EMAIL titulaire d'un office notarial à Legrand, d'établir un acte de promesse de vente préalable portant sur le bien ci-dessus dé - La charge(nt) en conséquence formalités nécessaire à la réal et par là même, procéder à tor préemption notamment), s	t, le(s) signataire(s), éritables les informations lice libéral à responsabilité LE BRICARD NOTAIRES" LILLE (Nord), 224 rue Pierre vente et, le cas échéant, la si elle n'a pas été établie, signé. e, de faire opérer toutes les isation de cette opération, utes notifications (droits de igner toutes pièces, et
En signant le présent document - Certifie(nt) sincères et ve figurant aux présentes, - Charge(nt) la société d'exerc limitée dénommée "EMAIL titulaire d'un office notarial à Legrand, d'établir un acte de promesse de vente préalable portant sur le bien ci-dessus dé - La charge(nt) en conséquence formalités nécessaire à la réal et par là même, procéder à tor préemption notamment), s généralement, faire le nécessaire	t, le(s) signataire(s), éritables les informations lice libéral à responsabilité LE BRICARD NOTAIRES" LILLE (Nord), 224 rue Pierre vente et, le cas échéant, la si elle n'a pas été établie, signé. e, de faire opérer toutes les isation de cette opération, utes notifications (droits de igner toutes pièces, et

Initiales: ____

ANNEXE: DECLARATIONS RELATIVES AUX TRAVAUX

Nom du vendeur :	
Adresse du bien vendu :	
Le vendeur déclare que les travaux suivants ont été effectués sur l'immeuble :	

Nature des travaux effectués (à détailler précisément : description, partie de l'immeuble concerné)	Date d'ouverture de chantier des travaux effectués	Date d'achèvement des travaux effectués	Identification et coordonnées complètes des entreprises sollicitées ou travaux effectués par le vendeur lui même	Autorisation d'urbanisme sollicitée (permis de construire ou déclaration préalable) (Si OUI, joindre le dossier complet : demande et arrêté de non opposition ou de permis)	Déclaration d'ouverture de chantier, d'achèvement et de conformité des travaux (DACT) déposés (Si OUI, joindre la déclaration et le certificat de conformité)	Je suis en possession de la facture de l'entreprise et de son attestation d'assurance responsabilité décennale (Si OUI, joindre la facture de tous les travaux, et l'attestation d'assurance décennale obligatoire de l'entreprise)	J'ai souscrit à une assurance dommages- ouvrages (Si OUI, joindre l'attestation d'assurance)
				Permis de construire Déclaration	Décl. d'ouv. de chantier DACT	☐ Oui	☐ Oui
				préalable de travaux Aucune	Conformité Aucune	☐ Non	Non
				Permis de construire Déclaration	Décl. d'ouv. de chantier	☐ Oui	☐ Oui
				préalable de travaux Aucune	Conformité Aucune	Non	Non
				Permis de construire	Décl. d'ouv. de chantier	☐ Oui	☐ Oui
				Déclaration préalable de travaux Aucune	DACT Conformité Aucune	Non	Non

Initiales ·		

Nature des travaux effectués (à détailler précisément : description, partie de l'immeuble concerné)	Date d'ouverture de chantier des travaux effectués	Date d'achèvement des travaux effectués	Identification et coordonnées complètes des entreprises sollicitées ou travaux effectués par le vendeur lui même	Autorisation d'urbanisme sollicitée (permis de construire ou déclaration préalable) (Si OUI, joindre le dossier complet : demande et arrêté de non opposition ou de permis)	Déclaration d'ouverture de chantier, d'achèvement et de conformité des travaux (DACT) déposés (Si OUI, joindre la déclaration et le certificat de conformité)	Je suis en possession de la facture de l'entreprise et de son attestation d'assurance responsabilité décennale (Si OUI, joindre la facture de tous les travaux, et l'attestation d'assurance décennale obligatoire de l'entreprise)	J'ai souscrit à une assurance dommages- ouvrages (Si OUI, joindre l'attestation d'assurance)
				Permis de construire Déclaration préalable de travaux Aucune	Décl. d'ouv. de chantier DACT Conformité Aucune	☐ Oui	☐ Oui ☐ Non
				Permis de construire Déclaration préalable de travaux Aucune	Décl. d'ouv. de chantier DACT Conformité Aucune	☐ Oui	☐ Oui
				Permis de construire Déclaration préalable de travaux Aucune	Décl. d'ouv. de chantier DACT Conformité Aucune	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
				Permis de construire Déclaration préalable de travaux Aucune	Décl. d'ouv. de chantier DACT Conformité Aucune	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui
				Permis de construire Déclaration préalable de travaux Aucune	Décl. d'ouv. de chantier DACT Conformité Aucune	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui

Initiales	:		

